

**GRACE A VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ,
Soutenez la formation professionnelle des travailleurs de nos ESAT**



Bordereau de versement du solde (date limite le 31/05/2021)

(13% de votre Taxe d'Apprentissage, soit les 0.08% de votre masse salariale brute en 2020)

COORDONNEES DE VOTRE ENTREPRISE

NOM :

Adresse :

Code Postal : Ville :

SIRET :

RESPONSABLE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE/ CONTACT

Prénom/Nom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

En 2021, vous pouvez verser directement votre Taxe d'Apprentissage à l'ESAT de votre choix, sans passer par un organisme collecteur en l'adressant au siège de l'association.

Cocher l'ESAT de votre choix :

ESAT LE COLIBRI : 58 RUE DU DESSOUS DES BERGES -75013 PARIS

SIRET : 784 615 718 00078

ESAT COTRA : 7 RUE GEORGES BESSE- 78330 FONTENAY LE FLEURY

SIRET : 784 615 718 00227

MODE DE VERSEMENT :

Chèque (joint)

Virement (nous contacter)